

## FICHE DE POSTE DE MEDECIN COORDONNATEUR

### PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION (PCO) DES TROUBLES DU NEURODEVELOPPEMENT (TND)

#### EQUIPE DEDIEE AU DIAGNOSTIC DES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA)

#### Temps de travail hebdomadaire :

- Plateforme de Coordination et d'Orientation : 45 h 30 mensuelles, soit 0,30 ETP
- Equipe dédiée au diagnostic TSA : 15 h 00 mensuelles, soit 0,10 ETP

**Durée du contrat :** CDI

**Lieu de travail :** Troyes (Aube – 10)

**Statut :** cadre

**Rémunération :** selon la convention collective nationale des Médecins spécialistes du 1<sup>er</sup> mars 1979, avenant n° 16 du 25 mars

Médecin coordonnateur, 1282 points

avec indemnité de sujétion spéciale, 100 points

#### ACTIVITES PRINCIPALES :

##### 1. Appui aux professionnels de 1<sup>ère</sup> ligne :

- Assurer une fonction ressource aux professionnels de santé acteurs du repérage
- Assurer une réponse téléphonique à tous les médecins du département souhaitant orienter un enfant vers la PCO

##### 2. Participer à la construction du parcours de bilan et d'intervention précoce mis en œuvre par la PCO

- Être l'interlocuteur des médecins adressant les situations à la Plateforme
- Valider les formulaires d'adressage des médecins de 1<sup>ère</sup> ligne
- Organiser et valider, en lien avec les autres membres de l'équipe, les parcours de bilan et interventions en associant les structures et professionnels libéraux de 2<sup>ème</sup> ligne du territoire selon les besoins de l'enfant, les disponibilités des professionnels et les souhaits de la famille
- Orienter vers les centres de diagnostic de niveau 3 (CHU, Centres de ressources ou de références...) pour les investigations complémentaires et/ou avis en cas de situations complexes nécessitant une expertise approfondie et/ou des évaluations plus spécifiques
- Assurer le suivi des situations, en lien avec les autres membres de l'équipe
- Superviser les réunions de synthèse
- Assurer dans son champ de compétence, la qualité du bilan et des évaluations
- Veiller dans son champ de compétence à l'application des recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Participer et animer les Réunions de Coordination Pluri Professionnelles (RCP) avec les professionnels mobilisés dans les situations rencontrées, tout au long du parcours des enfants dans la Plateforme
- Répondre aux sollicitations internes des membres de l'équipe concernant les questions d'ordre médical

### 3. Favoriser les coopérations territoriales dans le champ des Troubles du Neuro-développement de l'enfant

- Participer aux réunions institutionnelles et aux actions d'animation et de coordination territoriale des professionnels de 1,2 et 3<sup>ème</sup> lignes intervenant dans le champ des troubles du neurodéveloppement
- Participer au développement de liens privilégiés avec les acteurs du territoire concernés (Professionnels de santé ambulatoires, Education Nationale, Structures médico-sociales, Structures hospitalières, MDPH...)

### 4. Assurer des actions de communication/sensibilisation dans le champ des Troubles du Neuro-développement de l'enfant auprès des professionnels de 1<sup>ère</sup> ligne

#### RELATIONS HIERARCHIQUES :

- Rattachement à la Direction Administratif des deux dispositifs

#### RELATIONS FONCTIONNELLES :

- Supervise l'équipe pluridisciplinaire des deux dispositifs, composée de temps de Médecins Pédiopsychiatre, Pédiatre, Coordinateur de parcours/Educateur Spécialisé, Neuropsychologue, Psychomotricien, Orthophoniste, Secrétaire médicale

#### PROFIL :

<b>Les savoirs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Titulaire du Doctorat en Médecine</li><li>• Techniques de communication</li><li>• Connaissances et respect des recommandations de l'HAS</li><li>• Connaissances et/ou expériences approfondies dans le champ des Troubles du Neuro-Développement (TND) et des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)</li></ul>
<b>Le savoir-faire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire</li><li>• Être autonome et organiser</li><li>• Capacité d'adaptation et de discrétion</li><li>• Être force de proposition dans la mise en place d'actions d'amélioration continue</li><li>• Avoir les connaissances et le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles</li><li>• Assurer la circulation de l'information</li><li>• Avoir/développer les réseaux existants</li></ul>
<b>Le savoir-être</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faire preuve d'une capacité d'écoute et d'adaptation aux situations rencontrées</li><li>• Faire preuve d'ouverture d'esprit</li><li>• Être rigoureux et réactif</li><li>• Avoir un bon relationnel</li><li>• Savoir réajuster son action et se remettre en question</li><li>• Avoir une éthique de travail</li></ul>

Contact : Séverine PROSPER (03.25.70.44.00. – 06.47.12.66.81. ou [s.prosper@apei-aube.com](mailto:s.prosper@apei-aube.com)).